

Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève



عزّة الدّارة
21
ة المغربيّة
جاء

15^{ème} session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel

Intervention de la délégation du Royaume du Maroc

Examen du Luxembourg

Genève, le jeudi 24 janvier 2013

MM

(46^{ème} / 2minutes)

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de féliciter la délégation du Grand-Duché de Luxembourg pour son rapport détaillé et sa présentation d'aujourd'hui.

Le Grand-Duché de Luxembourg est à juste titre cité parmi les pays exemplaires en matière de respect et protection des droits de l'Homme. Aussi est-il intéressant de procéder à son Examen Périodique Universel afin de voir les actions et mesures entreprises par ce pays pouvant être prises comme exemple en tant que bonnes pratiques.

Ma délégation salue, en particulier, les efforts consentis par le Gouvernement en matière d'intégration des ressortissants étrangers au Luxembourg, notamment à travers la mise en place d'un Plan d'Action National Pluriannuel d'Intégration et de Lutte contre les Discriminations, mettant à contribution plusieurs ministères et administrations gouvernementales dans le but d'harmoniser leur action, notamment, dans le domaine de l'intégration des étrangers.

Nous recommandons que le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg poursuive ses efforts visant à veiller à ce que toutes les communautés de religion et de conviction soient traitées sans discrimination aucune.

Le Maroc salue le Luxembourg pour les progrès accomplis dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains, comme en témoignent l'adoption de trois nouvelles lois dans ce domaine, et l'élaboration de programmes de formation en faveur des agents de la sécurité et des autorités judiciaires.

S'agissant de la question de la surpopulation carcérale, ma délégation note avec satisfaction que le Luxembourg a pris en compte les recommandations qui lui ont été faites lors de son 1^{er} examen en 2008, et a pris des mesures importantes pour faire face à ce phénomène, tels qu'énumérés dans les paragraphes 64 et 65 du rapport national.

Aussi, recommandons-nous au gouvernement du Luxembourg de poursuivre ses efforts visant à réduire la surpopulation carcérale, et à lutter contre les conditions de détention insalubres, et de doter, à cet égard, le service pénitencier des moyens financiers nécessaires.

Enfin, ma délégation souhaite plein succès au Grand-Duché de Luxembourg dans la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des recommandations acceptées. **Je vous remercie Monsieur le Président**